

L'espace, le temps et le pouvoir dans deux vallées moulinières de l'Ardèche. Structures et représentations

Florence Charpigny

Citer ce document / Cite this document :

Charpigny Florence. L'espace, le temps et le pouvoir dans deux vallées moulinières de l'Ardèche. Structures et représentations. In: Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie, n°2-4/1996. Mémoires d'industries. pp. 253-271;

doi : <https://doi.org/10.3406/mar.1996.1611>

https://www.persee.fr/doc/mar_0758-4431_1996_num_24_2_1611

Fichier pdf généré le 31/08/2018

Résumé

Implantée en Ardèche au XVIIe siècle, l'industrie du moulinage de la soie a connu une remarquable prospérité au XIXe siècle avant de décliner au XXe, particulièrement après la Seconde Guerre mondiale. A partir du discours recueilli lors d'enquêtes orales dans deux vallées représentatives de l'Ardèche, cet article tentera de dégager les structures et les représentations liées au moulinage, le terme désignant à la fois l'activité de torsion d'un textile au moyen de moulins, et le bâtiment dans lequel elle est réalisée.

On montrera notamment comment le moulinage, activité et espace industriels, a généré un partage du travail qui a induit une circulation et une occupation de l'espace fonctionnelle aussi bien que symbolique ; comment, espace de vie au quotidien pour le patron moulinier, sa famille et ses ouvrières, il a été l'espace d'exercice et de représentation du pouvoir patronal ; et enfin comment, parallèlement, il a été lieu d'apprentissage, de sociabilité et de transgression pour les ouvrières.

Structuré autour de l'espace et du pouvoir, le discours est aussi un discours sur la mémoire, donc sur le temps, qui témoigne de l'identité d'aujourd'hui, non pas seulement identité industrielle, mais identité globale, sociale et culturelle.

Abstract

Charpigny (Florence). — Space, time and power in the silk throwing industry in two valleys of the Ardèche : structures and constructs

The silk industry was introduced to the Ardèche in the 17th century and was very successful in the 19th century before declining in the 20th century and particularly after World War II. This article is based on testimonies gathered by an oral history project in two typical valleys of the Ardèche.

It attempts to identify the social structures and the worldviews linked to the throwing industry in which fibres are mechanically twisted or «thrown» (into thread). It analyses how the process of throwing encourages a division of labour which created in the factory a pattern of movement and a work which was both functional and symbolic. It also shows how the factory building, which incorporated the living space of the throwster's family and his female workforce, became the site where the capitalist power was both exercised and embodied. At the same time it was also a site of social initiation, of social interaction and of transgression for the workers.

Their accounts are shaped by this space and this power. Yet they are also accounts based on memory and therefore on time, and bear witness to and about our modern identity — not only our industrial identity, but our wider social and cultural identity.



L'espace, le temps et le pouvoir dans deux vallées moulinières de l'Ardèche

Structures et représentations*

Florence Charpigny

LHISTOIRE récente du département de l'Ardèche est mal connue, et singulièrement l'histoire de son industrie, qui a suscité peu de travaux scientifiques, qu'ils soient d'histoire, d'anthropologie ou de sociologie. Pourtant, une importante activité de préparation des fibres textiles s'y est développée dès la fin du XVII^e siècle : le moulinage ; il occupait près des deux-tiers de la main-d'œuvre salariée du département au milieu du XIX^e siècle, des femmes essentiellement.

Ces pionnières de la révolution industrielle, filles, sœurs, femmes de paysans, ont dès leur plus jeune âge, pour quelques années ou pour la vie, quitté la ferme pour l'usine ; elles y gagnaient de quoi compléter les maigres ressources agricoles les mauvaises années, constituer leur dot ou acheter des terres les bonnes années. Première branche mécanisée et concentrée de la soie⁽¹⁾, exigeant une main-d'œuvre nombreuse recrutée de plus en plus loin, le moulinage prend en charge, dans les années 1840, l'hébergement de ses ouvrières. Participant de la naissance de la « grande usine » qui pouvait abriter d'une quarantaine à plusieurs centaines d'ouvrières, se développent les usines-internats⁽²⁾. Dans le contexte qui est le

* Ce texte constitue la version légèrement remaniée d'une contribution présentée à l'International Conference on Oral History (Columbia University, New York, 18-23 octobre 1994). Ma gratitude va aux Pr. Ronald Grele et Paul Thompson, qui ont accepté de l'accueillir. Mes remerciements s'adressent à Mme Marie-France Chomienne, qui m'a guidée dans les vallées de la Gluèyre et de la Veyruègne, à M. Jean Le Dû, directeur du GDR 9 du CNRS, qui a rendu possibles plusieurs séjours en Ardèche, et à ma collègue Henriette Pommier pour sa stimulante lecture critique de ce texte.

(1) Cf. Yves LEQUIN, *Les ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914)*, Lyon, PUL, 1977, t. 1, p. 34.

(2) Ou usines-pensionnats. Voir Abel CHATELAIN, « Les usines-internats et les migrations féminines dans la région lyonnaise, seconde moitié du XIX^e-début du XX^e siècle », *Revue d'histoire économique et sociale*, n° 3, 1970, pp. 373-394 ; Dominique VANOLI, « Les ouvrières enfermées : les couvents soyeux », *Révoltes logiques*, n° 2, 1976, pp. 19-39 ; et plus généralement Michel FOUCAULT, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975. Voir aussi, dans le présent ouvrage, Andrée GAUTIER, « Les ouvrières de la soierie dans le Bas-Dauphiné... », pp. 89-105.

mien (recueil d'un discours dans un lieu précis), j'ai choisi de ne pas utiliser ce terme : tous les moulinages dont on m'a parlé ayant été des usines-internats, la juxtaposition des deux termes constituerait un pléonasme. Et surtout, il est très connoté historiquement : l'usine-internat a vu son apogée à la fin du XIX^e siècle, or c'est sous forme d'avatar qu'elle apparaît dans le discours.

LE MOULINAGE COMME ESPACE DE TRAVAIL

Le paysage des vallées – notre enquête a porté plus particulièrement sur celles de la Gluèyre et de la Veyruègne (Boutières) – est dominé par la puissante architecture des moulinages, vastes bâtiments longeant les rivières pourvoyeuses de force motrice. Une salle haute ouvrant sur la route, cloisonnée, reçoit les habitations, les bureaux, les entrepôts, les salles de mouillage et de séchage ; une salle basse, à demi enterrée, destinée au travail de la fibre, reçoit les moulins⁽³⁾. C'est dire que le plan du bâtiment est conditionné par son usage industriel. Le discours montre que l'accès de chacun à ces divers espaces est conditionné par son statut professionnel et social.

Mouliniers, moulinières au travail

La répartition du travail dans les moulinages qui, en amont du tissage, intervient sur la matière (soie, fibres artificielles puis synthétiques) est intimement liée à la nature des manipulations qui sont mises en œuvre. En effet, la matière obtenue à la filature, à l'issue du dévidage des cocons, n'est pas utilisable en l'état et il est indispensable, pour augmenter la résistance des fils et empêcher les brins de se dissocier lors des manipulations ultérieures qui exigent des températures élevées, de la doubler et de la tordre : voilà précisément la fonction du moulinage⁽⁴⁾.

Le discours des mouliniers décrit longuement le processus de préparation de la soie préalable au passage aux moulins : la soie est passée dans un bain liquide légèrement huileux pour assouplir le fil, puis teinte superficiellement pour différencier le sens des torsions. C'est

(3) Pour une description documentée de la typologie de l'architecture des moulinages voir B. DUPRAT et M. PAULIN (éd.), *Moulinage de la soie en Ardèche, l'architecture des usines traditionnelles, atlas et catalogue raisonné*, Lyon, École d'architecture, 1985 ; et « Les usines de moulinage de la soie. Types architecturaux d'après un inventaire ardéchois », *Le Monde alpin et rhodanien*, n° 3-4, 1987, pp. 175-192.

(4) Concernant la technologie du moulinage, voir les nombreux manuels techniques consacrés au travail des matières textiles, dont le clair et concis Michel ALCAN, *Essai sur l'industrie des matières textiles comprenant le travail complet du coton, du lin, du chanvre, des laines, du cachemire, de la soie, du caoutchouc, etc.*, Paris, Librairie Scientifique industrielle, L. Mathias, 1847, pp. 369-370.



1



2

généralement le moulinier qui dirige, voire réalise ces opérations. Ensuite, aux banques, la soie est dévidée (les écheveaux sont transférés sur des bobines) puis doublée (deux ou plusieurs fils sont réunis sans torsion) et soumise à un nouveau bobinage ; enfin intervient la torsion, opérée séparément sur chaque fil puis réunissant selon les qualités désirées deux ou un plus grand nombre de fils. Cette dernière opération, faite sur les moulins, est assurée par des ouvrières, comme le dévidage, le doublage et le bobinage.

Au moulin, la fibre est dévidée sur une bobine spéciale, le roquet, placé sur un support vertical, le fuseau. Les roquets tournent rapidement autour d'un axe vertical pendant que le fil est appelé par les roquelles, bobines qui tournent horizontalement. En modifiant la vitesse de rotation de la bobine d'appel, on augmente ou on diminue le nombre de tours que le fil effectue sur lui-même ; les différentes vitesses s'obtiennent par le réglage des pignons placés en tête de chaque moulin. C'est le domaine réservé du moulinier : le discours est riche des récits de ses proches décrivant les longues heures qu'il passait à définir la torsion idéale d'une fibre sur son tensiomètre, puis au réglage des moulins.

La répartition du travail très parcellaire des moulinages ainsi décrite est exactement superposable à la division sexuelle des tâches mise en place par la révolution industrielle : les hommes maîtrisent la technique, inventent, tandis que les femmes approvisionnent banques à dévider et moulins, surveillent la tension régulière des fils, renouent les fils rompus et déchargent les bobines. Lorsque le discours des mouliniers s'attarde spontanément sur les risques du métier, il suggère puissamment cette opposition hommes actifs/femmes passives déjà remarquée⁽⁵⁾ : le travail des femmes est jugé sans danger, pourvu qu'elles prennent quelques précautions (attacher leurs cheveux, serrer leurs jupes) ; celui des hommes,

1. Moulinage de La Neuve de Marcols, côté rivière. Au premier niveau, la salle des moulins ; au second niveau, l'appartement du moulinier et les dortoirs. Le *calabert* (appentis) abrite la dynamo. Sur la terrasse, le jardin potager.

Cliché Fl. Charpigny, 1987.

2. Un des corps de bâtiment du moulinage de La Sauzée (Albon), côté rivière.

Au premier niveau, la salle des moulins ; au second niveau, les logements.

Cliché Fl. Charpigny, 1987.

(5) Notamment, pour l'industrie de la soie, par Mathilde DUBESSET et Michelle ZANCARINI-FOURNEL, *Parcours de femmes. Réalités et représentations. Saint-Étienne, 1880-1950* (thèse pour le doctorat d'histoire, université Lumière Lyon 2, 1988), vol. 1, p. 336.

qu'ils soient mouliniers, mécaniciens ou contremaîtres, est dangereux, particulièrement lors de la mise en place des courroies reliant les moulins au moteur (lieu d'élection des hommes), car il intervient lorsque les moulins tournent.

Au cours de l'enquête, nous n'avons certes formulé aucune demande, mais il est remarquable que les descriptions du travail de la banque ou du moulin soient absentes du discours des ouvrières, qui résument leur travail à ces termes simplificateurs : « *faire des nœuds* ». Pourquoi cette absence ? parce que ce travail appartient à un quotidien trop matériel peut-être ; probablement, si l'on en juge par l'intention du récit, parce que là n'est pas pour elles l'essentiel ; mais surtout parce qu'elles ne ressentent pas leur travail comme un métier noble, à l'inverse, par exemple, des tisseuses que nous avons rencontrées à Lyon. Une seule ouvrière se dit fière de rendre un travail impeccable et son témoignage, isolé, paraît atypique⁽⁶⁾ ; il semble, d'après des récits de gouvernantes décrivant des ouvrières cachant le fil qu'elles ont abîmé, que ces dernières travaillaient le mieux possible surtout pour ne pas avoir de réprimandes, voire d'amendes⁽⁷⁾. Car plus qu'à une formation, c'est à un dressage qu'ont été soumises les Ardéchoises, appelées à reproduire des gestes sans en connaître la finalité ou la place dans le procès de transformation. En d'autres termes, s'il n'y a pas de discours, c'est parce que rien ne passe par la parole, et que tout passe par les gestes.

Les ouvrières parlent peu de leur apprentissage. Aucun discours ne décrit effectivement son organisation ; un entretien précise seulement qu'il durait sept mois, mais notre interlocutrice s'estimait capable de travailler seule au bout de trois mois. Ceci suggère qu'en Ardèche comme ailleurs⁽⁸⁾, la période d'apprentissage, fixée arbitrairement, était surtout destinée à procurer au moulinier une main-d'œuvre particulièrement bon marché. Une autre ouvrière, placée auprès des jeunes apprenties, évoque son mécontentement devant un tel gaspillage : mais peut-on éprouver du plaisir à transmettre un savoir-faire qui n'est pas reconnu, puisque les qualités demandées aux ouvrières (agilité, dextérité, soin) sont « censées être innées et non acquises, être des faits de nature et non de culture »⁽⁹⁾ ?

(6) Comme l'ensemble du témoignage et le destin de l'ancienne ouvrière, aujourd'hui chef de sa propre entreprise, qui l'a tenu. Des enquêtes complémentaires s'imposent dans ce cas précis.

(7) Ne se reconnaissaient-elles pas la possibilité de mettre en cause la mauvaise qualité du fil ? Ni les mouliniers, ni les ouvrières n'évoquent leurs attitudes respectives dans ce cas.

(8) Cf. dans Claire AUZIAS et Annik HOUEL, *La Grève des ovalistes. Lyon, juin-juillet 1869*, Paris, Payot, 1982, la préface de Michelle Perrot, p. 6.

(9) Danièle KERGOAT, *Les ouvrières*, Paris, Le Sycomore, 1982, p. 55.



La hiérarchisation symbolique du travail et son espace

Une jeune ouvrière qui arrivait dans un moulinage commençait toujours aux banques, par le dévidage, le poste le moins payé, le moins valorisé ; le discours le dit, et le fait a été rapporté d'autre part⁽¹⁰⁾. Mais quoi qu'en disent les mouliniers, la compétence acquise à la banque ne débouche pas automatiquement sur l'accession aux moulins ; ce sont eux qui décident du passage éventuel de l'ouvrière, également en fonction de son âge... ou – de l'avis de beaucoup d'ouvrières – selon leur bon plaisir.

Le discours des mouliniers et de leur famille, souligne en effet que les ouvrières étaient employées selon leur capacité : les moins adroites au dévidage, les plus vives à la torsion proprement dite ou au retordage⁽¹¹⁾. Pourtant, le dévidage constitue techniquement une opération délicate dont toutes les autres manipulations dépendent. Et les ouvrières que nous avons rencontrées et qui ont travaillé à tous les postes ne reconnaissent pas cette classification, certaines disent même préférer le travail de la banque, pourtant réputé peu prestigieux.

Des discours des mouliniers et des ouvrières pris concurremment, deux niveaux d'appréciation du travail se dégagent : au plan matériel, il s'agit toujours de manipuler la soie ; à la banque comme au moulin, on fait des

3. Travail à la banque (dévidage de la flotte sur un roquet). Ici, mise en place de la flotte. Moulin du Cros, Saint-Pierreville.
Cliché Fl. Charpigny, 1989.

4. Travail du moulinier sur son tensiomètre.

Moulinage du Moulin du Cros (Saint-Pierreville).
Cliché Marie-France Chomienne, 1987.

(10) Lorsque, à onze ans, la future militante syndicale Jeanne Bouvier se présente dans un moulinage de Saint-Symphorien-d' Ozon (en Isère), c'est par là qu'elle commence ; cf. Jeanne BOUVIER, *Mes Mémoires*, édition préparée par Daniel Armogathe avec la collaboration de Maïté Abistur, Paris, La Découverte/ Maspéro, 1983, p. 57.

(11) Michèle GUIOT, *Le moulinage en Ardèche. Étude de géographie humaine et économique*, mémoire pour le DES de géographie, Laboratoire de géographie rhodanienne, 1953, (manuscrit), p. 23, relève le fait, également à partir de sources orales.

nœuds, les deux sont aussi déqualifiés l'un que l'autre. Au plan symbolique, les choses apparaissent différemment. La disparité du discours entre les mouliniers et les ouvrières peut s'expliquer si l'on admet que les premiers se réfèrent à une échelle des valeurs symbolique, les secondes au vécu du travail. Ainsi, pour le moulinier, le travail du moulin représente l'accomplissement de son propre travail de recherche et de mise au point, activité noble par excellence de transformation du fil par la création d'une torsion chaque fois différente. Par opposition, le dévidage est considéré comme une manipulation, l'enroulement du fil d'un support sur un autre, de même que le doublage, enroulement de deux ou plusieurs fils ; ces deux opérations ne viennent que préparer ou parachever l'œuvre finale. Selon ce schéma, l'acquisition d'une place aux moulins constitue pour l'ouvrière l'officialisation de sa capacité à transférer sur le fil le travail du moulinier.

Ceci explique d'une part le fait que l'ultime manipulation, le pliage (conditionnement des bobines ou des écheveaux) soit en général confié à une ouvrière âgée et expérimentée (dans ce contexte : qui a été une bonne moulinière) ou aux femmes de la famille du moulinier. Du point de vue des ouvrières, il s'agit d'un privilège parce c'est le seul travail qui soit effectué sous une bonne lumière, tout en étant assise, les autres exigeant de se déplacer le long des métiers. Dans le contexte symbolique du discours du moulinier, parce que c'est alors que les lots sont constitués (la qualité des lots se mesure au nombre de nœuds que contient chaque bobine : plus il y en a, moins la qualité est bonne), il s'agit aussi d'un privilège, parce que celle qui en est chargée est investie de la responsabilité de juger de la compétence du moulinier et de celle des moulinières qu'il a choisies pour mettre en œuvre son travail.

D'autre part, la rigueur du contrôle que les mouliniers exerçaient sur l'espace de travail du moulinage tel que nous l'avons relevé dans le discours des ouvrières prend tout son sens ; en interdisant aux ouvrières travaillant aux banques d'aller sans être accompagnées aux moulins, ils signifient que l'accès au travail des moulins, et symboliquement à son espace même, est un privilège qui ne doit dépendre que d'eux.

Appropriation de l'espace, appropriation du temps

Les ouvrières, pourtant, recherchaient le travail du moulin. Probablement adhéraient-elles peu ou prou à la vision des mouliniers qui y voyaient un ordre des choses, l'aboutissement normal, codifié, de l'évolution, étape par étape, espace par espace, âge après âge, d'une vie d'ouvrière dans l'idéal patronal d'une main-d'œuvre convenablement fixée – ce qu'elle n'était guère en réalité. Les avantages, tels que les décrivent les moulinières, sont purement matériels : « *On était bien, parce que si*

on savait bien le mener, le moulin, si ça marchait bien, nous avions un petit banc, vous pouviez lire, vous pouviez faire ce que vous vouliez. »

En effet, si les ouvrières avouent avoir recherché le travail des moulins, ce n'est pas parce qu'il était plus intéressant, pas seulement parce qu'il était généralement mieux payé⁽¹²⁾, mais surtout parce qu'il était toutes proportions gardées moins pénible, tout au moins pour la soie naturelle, et leur conférait une certaine liberté : lorsque elles ont « fait cent »⁽¹³⁾ et que tous les moulins fonctionnent, si la matière est de bonne qualité, elles peuvent s'asseoir, voire quitter le moulinage pour une demi-heure ou une heure. Surtout, elles peuvent se réunir, partager des moments de convivialité dont l'aspect gratifiant pour les ouvrières a été souligné⁽¹⁴⁾ : « *On faisait la journée. On travaillait le matin, de sept heures et demie à onze heures et demie, et de deux heures à six heures. Mais l'après-midi, bien souvent, quand on avait fait un tour... enfin tout dépend sur quel métier on était, mais moi je me rappelle j'étais dans les moulins, j'étais moulinière alors quand on avait fait un tour, vous savez, on avait bien fait notre travail le matin, l'après-midi la soie montait toute seule, après on s'asseyait par terre, on se réunissait, du côté du mur il y avait aussi un passage, alors on se baissait pour aller retrouver les autres dans les moulins, pour que le patron ne nous voie pas ! — Vous bavardiez entre vous ? — Oui, oui ! Mais même la patronne, elle voyait bien, mais elle voyait qu'on n'avait rien à faire, elle ne nous disait rien. »*

De nombreux témoignages décrivent ce temps mort, vécu collectivement, où les ouvrières non seulement s'approprient individuellement l'espace de travail, lisant, cousant, tricotant mais aussi, bavardant ou dansant ensemble, en font un espace commun ludique. Cette double appropriation – de l'espace et du temps –, induite par les machines (qui sont productrices alors que les femmes, chargées de les surveiller, sont,

(12) Lors des enquêtes, les ouvrières évitent d'aborder le sujet, tout au plus estiment-elles que leur salaire était bas ; elles indiquent également que les jeunes filles de moins de dix-huit ans étaient beaucoup moins payées à travail égal. Selon plusieurs épouses de moulinier, la pratique d'un salaire « au mérite » était habituelle. Les registres que nous avons pu consulter montrent que les hommes étaient beaucoup mieux payés que les femmes, mais il s'agit de contremaîtres, de mécaniciens. Des témoignages nous ont nommé des hommes travaillant aux moulins, cependant nous n'en avons trouvé aucune trace dans les registres.

(13) Nous reprenons ici l'orthographe la plus fréquemment rencontrée. Elie Reynier en donne cette définition : « Celles qui mènent les moulins, après avoir, pendant une heure environ, noué tous les bouts et ainsi fait *cent* ou *sans* (terme consacré mais obscur), laissent leurs moulins tourner seuls, et ne sont obligées qu'à revenir à peu près d'heure en heure... » (Elie REYNIER, *La soie en Vivarais*, Largentière, impr. Mazel, 1921, p. 208).

(14) Cf. Danièle KERGOAT, *op. cit.*, p. 44. Ces moments de gaieté conviviale sont communément rapportés, notamment par Andrée GAUTIER, *Les ouvrières du textile dans le Bas-Dauphiné sous la Troisième République, travaux et luttes des femmes*, 1983 (thèse de 3^e cycle, histoire et civilisations, Lyon 2, 1983), p. 72 et dans le présent numéro, pp. 89-105.

rançon de leur « passivité », impropectives du fait de la fiabilité de la mécanique) ne pouvait être remise en cause par le moulinier⁽¹⁵⁾.

Que ce temps vacant soit passé collectivement, les mouliniers l'admettent difficilement. L'espace de travail est individuel, si certaines activités y sont tolérées, c'est sous réserve qu'elles soient solitaires : la communication à l'intérieur du groupe des ouvrières en est exclu, il est théoriquement interdit de parler. Par contre, la chanson individuelle est autorisée, voire encouragée⁽¹⁶⁾. C'est que le pouvoir acquis par les femmes lorsqu'elles se groupent est redouté, aussi bien dans la logique patronale qu'au sein de la société paysanne, à laquelle appartiennent culturellement les mouliniers aussi bien que leurs ouvrières⁽¹⁷⁾. Dans ce contexte, bien plus que d'un encadrement technique – s'assurer que l'ouvrière ne laisse pas de fils cassés – les contremaîtres, et surtout les gouvernantes sont chargés de surveiller les ouvrières, en veillant à ce qu'elles n'augmentent pas ce temps vacant à leur profit, et à ce que ces rassemblements, qui se savent transgressions puisque qu'ils se dissolvent spontanément, disent ouvrières aussi bien que gouvernantes, lorsque les pieds de ces dernières apparaissent en haut de l'escalier⁽¹⁸⁾, ne s'institutionnalisent pas.

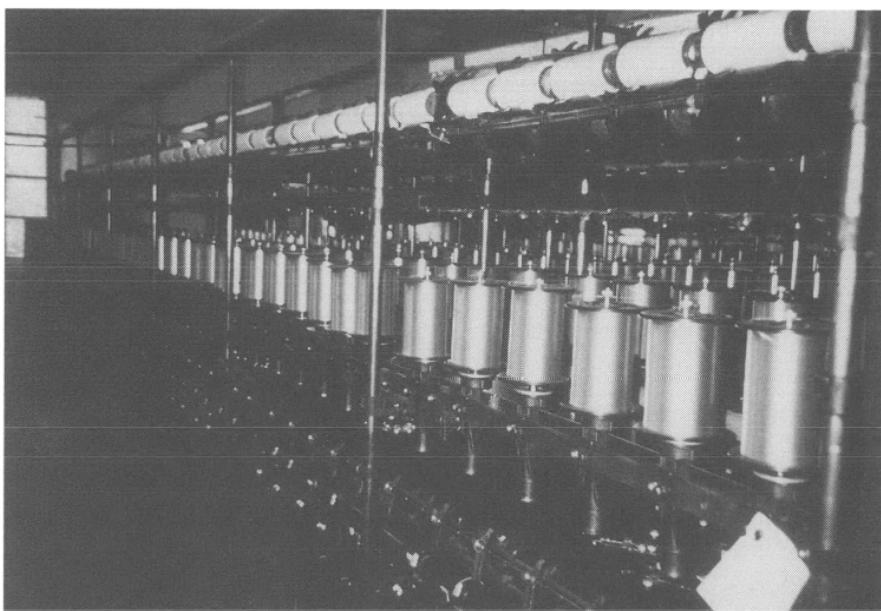
Le discours introduit toutefois des modulations : d'une part, le degré de tolérance variait selon les moulinages et plusieurs gouvernantes disent avoir fermé les yeux tant que les apparences pouvaient être consi-

(15) Il semble bien en effet que ce soit la structure du travail qui soit en cause, puisque les mêmes témoignages concernant le temps vacant se retrouvent dans la période et le contexte très différents des fabriques de coton de Lowell : à la filature, les ouvrières travaillent parfois environ 15 minutes par heure, le reste du temps, lorsque le contremaître est bienveillant (« *kind* »), elles sont autorisées à lire, tricoter ou même à sortir de l'usine pour s'amuser (« *to play* »). Cf. Thomas DUBLIN, *Women at work. The transformation of work and community in Lowell, Massachusetts, 1826-1860*, New York, Columbia University Press, 1979, p. 65. Mais il apparaît clairement qu'il ne s'agit, en Ardèche, que d'une tolérance, et qu'il n'est pas exact d'écrire que « ... une fois les noeuds faits, les bobines peuvent tourner seules, d'où l'intérêt pour les patrons de multiplier les récréations... », cf. Marie-Hélène BALAZUC, *Mémoires de la soie. Labaume, un village du Bas-Vivarais*, éd. Atelier de l'Harmonie, Alès, 1982, p. 103.

(16) Michèle GUIOT, *op. cit.*, p. 25 : « L'ouvrière qui chantait recevait un sou de plus ». Le discours que nous avons recueilli, peu abondant à ce propos, ne permet pas une analyse plus approfondie. Cf. les travaux de Michel VIDAL, dont : « Chanter à l'usine : les valeurs ajoutées du sens circonstanciel. Exemple des Basses-Cévennes, région de Ganges (Hérault, Gard) », in *Les voies de la parole, ethnotextes et littérature orale, approches critiques*, contributions réunies par Jean-Noël Pelen et Claude Martel, Alpes de Lumière et Publications de l'Université de Provence, pp. 136-151. Voir aussi Wladimir RABI, « Mémoire ouvrière : la grève de 1907 à Briançon », *Le Monde alpin et rhodanien*, n° 1-2, 1980, pp. 97-121 (p. 117 *sq.*).

(17) Voir dans Claire AUZIAS et Annik HOUEL, *op. cit.*, p. 8, la préface de Michelle Perrot qui cite Martine SEGALEN, *Mari et femme dans la société paysanne*, Paris, Flammarion, 1980, pp. 149-151.

(18) Sur la fonction de l'encadrement technique décalée en une fonction disciplinaire destinée à empêcher la communication entre ouvrières, cf. Danièle KERGOAT, *op. cit.*, p. 44.



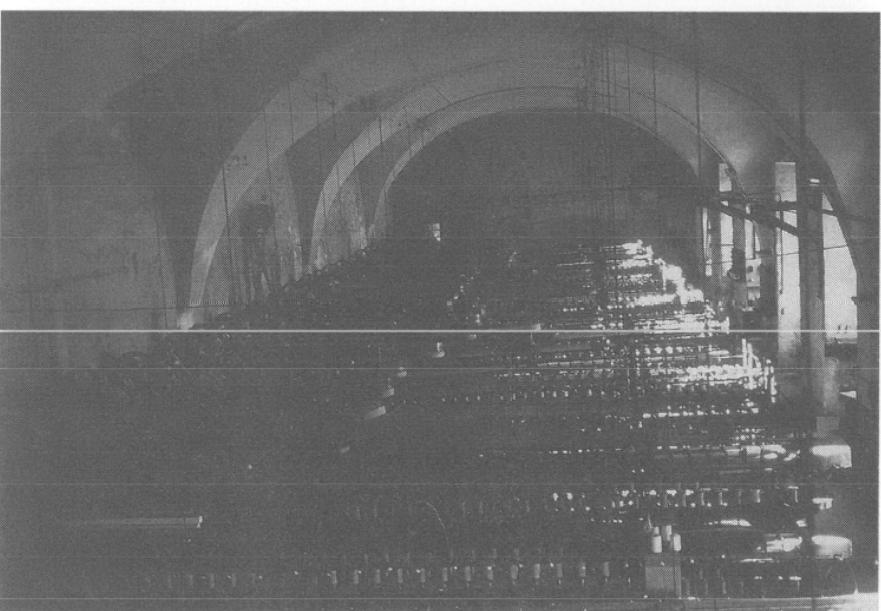
5. Moulin métallique à deux vargues au Moulin du Cros (Saint-Pierreville). Seule la vargue supérieure fonctionne.

Cliché Marie-France Chomienne, 1987.



6. Salle des moulins du moulinage de Gratteloup (Gluiras) et son escalier central.

Cliché Fl. Charpigny, 1989.



7. Salle des moulins du moulinage La Neuve de Marcols, depuis le haut de l'escalier.

Cliché Fl. Charpigny, 1987.

dérées comme sauvées, c'est-à-dire tant que les ouvrières ne bravaient pas directement leur autorité en ne feignant pas d'être embarrassées d'être surprises ensemble ; il a varié aussi selon l'époque, devenant moins contraignant avec la période récente⁽¹⁹⁾. D'autre part, dans la situation particulière des moulinages, où les ouvrières vivent constamment ensemble, certaines revendentiquent la solitude de l'espace de travail, qu'elles présentent comme l'unique moyen de s'isoler du groupe : c'est seules à leur moulin ou à leur banque qu'elles disent échapper le mieux au quotidien.

Que ce temps vacant soit occupé à leur gré par les ouvrières isolées, la plupart des patrons semblent l'autoriser tacitement⁽²⁰⁾. A leur gré ? Pas toujours : un moulinier, raconte une moulinière, interdisait couture et tricot aux moulins, mais y tolérait la lecture. D'autres cherchaient à occuper les ouvrières pendant ces moments non directement productifs, en les employant au ménage de leur appartement ou, comme on nous l'a aussi rapporté, à la garde des chèvres ; tout ceci invite à affiner l'analyse. Dans le contexte de l'antagonisme capital/travail, on peut interpréter cette attitude comme le désir de tirer profit au maximum des ouvrières⁽²¹⁾, ou y lire la volonté du moulinier de briser ces appropriations de l'espace et du temps ressenties comme une résistance à son pouvoir de patron. Mais les ouvrières sont aussi des femmes et il a été montré que, pas plus à l'usine qu'à la maison, elles n'ont le contrôle de leur temps, toujours déterminé par les autres⁽²²⁾. Et ce que les mouliniers leur demandent, ce sont justement des travaux de femmes, le ménage, la garde des chèvres, des travaux qui ne prennent plus en compte leur fonction productive d'ouvrières, mais leur propre fonction de femmes. Dans ce contexte, la stratification symbolique du travail n'intervient plus : les rapports sociaux sont des rapports de classe et les moulinières sont, ici comme ailleurs, assimilées à des domestiques⁽²³⁾.

Et le tricot interdit aux moulins ? Il procède visiblement d'un strict contrôle de l'espace du moulinage : pas de tâche liée à la fonction reproductive dans l'espace de production.

- (19) Ce phénomène est lié à la restructuration des moulinages pour le travail du nylon, cf., *infra*, conclusion.
- (20) Peut-être pas dans tous les moulinages. Dans le Bas-Dauphiné, les ouvrières tricotait aussi pendant que les métiers marchaient, mais le directeur, s'il les surprenait, confisquait leurs ouvrages qu'elles allaient lui réclamer le soir, cf. Andrée GAUTIER, *op. cit.*, p. 73.
- (21) Comme en témoignent maintes pratiques : une ouvrière indique qu'au début des années 1960, elle travaillait, selon les besoins, dans l'un ou l'autre des moulinages que faisait tourner une même famille.
- (22) Danièle KERGOAT, *op. cit.*, p. 112.
- (23) Une ouvrière, que le moulinier envoyait garder ses chèvres, dit l'avoir ressenti comme une vexation. Cette assimilation à des domestiques est peut-être fondamentalement liée au statut des moulinières ; cf. dans Claire AUZIAS et Annik HOUEL, *op. cit.*, la préface de Michelle Perrot qui remarque que, au XIX^e siècle, « placées à gages », les moulinières sont traitées comme des domestiques bien plus que comme des salariées (p. 7).

LE MOULINAGE COMME LIEU DE VIE

Lieu de travail des entrepreneurs et de leur main-d'œuvre, les moulinages sont aussi leur lieu de vie : les patrons et leur famille y habitent en permanence et les ouvrières y vivent tout au long de la semaine, hébergées dans des dortoirs. Parallèlement à la division professionnelle de l'espace, très stratifiée comme on l'a vu, une division sociale aussi stricte, manifestation de son pouvoir, est imposée par le moulinier, séparant rigoureusement son lieu de vie de celui des ouvrières. Divisions professionnelle et sociale se combinent avec espace individuel et espace privé.

La grande famille du moulinage

Contrairement à l'espace et au temps de travail réputés individuels, la vie de non-travail est toujours collective. Vie de non-travail et non hors du travail, le même bâtiment abritant à la fois la sphère intra et la sphère extra-professionnelle ; l'activité industrielle, métaphore du pouvoir permanent du moulinier, se rappelle sans trêve, ne serait-ce que par le bruit omniprésent des moulins qui, en période d'activité, tournaient 24 heures sur 24 : « *On s'endormait avec le bruit* », disent les ouvrières.

L'espace privé des ouvrières, cuisine et dortoir, est l'espace collectivement privé du groupe et il ne laisse aucune place à l'intimité⁽²⁴⁾. Leur discours s'attarde à l'évocation des chants dans la cuisine, des danses après le repas, mais il laisse aussi apparaître des tensions nées de la promiscuité⁽²⁵⁾. Ici apparaît un effet pervers de l'enquête de réseau : tout le monde se connaît, le temps a passé et on répugne à revenir sur des querelles de personnes. D'où un discours qui évacue les tensions ponctuelles et se limite à la description de situations conflictuelles⁽²⁶⁾.

De même, les temps de non travail (que l'on ne saurait qualifier de loisir) sont décrits comme collectifs, dessinant l'image de l'espace privé comme lieu d'apprentissage et de sociabilité. Ils sont occupés par la lecture, l'apprentissage du tricot, de la broderie. Mais cet autre apprentis-

(24) Lorsque les hygiénistes, repris par les historiens, dénoncent les mauvaises conditions de travail, ils insistent moins sur la longueur des journées et le travail des enfants, en cours de réglementation au XIX^e siècle, que sur les conditions matérielles (insalubrité des dortoirs, etc.) et surtout morales (promiscuité) de la vie après le travail.

(25) La vie communautaire des ouvrières était régie par des règles. Leur apprentissage de ce quotidien hors du travail était parfois douloureux, et elles disent combien elles étaient désarmées lorsque, toutes jeunes, elles arrivaient au moulinage.

(26) Notamment les moments de pause consacrés à la préparation des repas : « *Comme à Beauvène on était très nombreuses, c'était toujours celles qui avaient plus de toupet, qui arrivaient les premières pour faire leur manger. On passait souvent avec un œuf et un peu de pain... Quoi faire ?* »

8. Mouliniers et moulinières du moulinage de Labrot (Marcols) dans les années 30. Au centre du dernier rang, le moulinier (avec une cravate), entouré de ses deux fils (à demi dissimulés).
Coll. privée, Marcols



sage a souvent lieu sous la direction ou en compagnie de la fille du moulinier, plus rarement de la gouvernante : aux modes de sociabilité féminine paysanne se superposent les modes d'apprentissage patronaux, induits par la structure de l'usine-pensionnat. On ne peut guère faire leur part respective, mais il est clair que le contrôle de la communauté féminine est plus prégnant encore dans la sphère privée que dans la sphère professionnelle. Non seulement l'isolement au sein même du groupe est malaisé mais, en exerçant son autorité sur le temps de non travail, en contrôlant leur espace privé, le moulinier soumet ses ouvrières à des rapports sociaux de domination qui viennent s'agréger aux rapports professionnels d'exploitation⁽²⁷⁾.

Le moulinier et sa famille organisent en effet la vie des ouvrières jusque dans son intimité : ils fournissent les draps, s'assurent de leur propreté et de celle des dortoirs, prenant ainsi en charge leur hygiène corporelle⁽²⁸⁾. Ils ne décrètent pas seulement les heures de travail, mais les heures de lever et de coucher. Dans la plupart des moulinages, disent les ouvrières, les portes sont fermées le soir à neuf heures et les retardataires doivent appeler le moulinier et expliquer les raisons de leur retard, et sont parfois sanctionnées. Les mouliniers justifient leur attitude paternaliste – discours classique – par le jeune âge et l'immaturité des ouvrières, par leur responsabilité qui se substitue à celle des parents : ils prennent en charge l'hygiène morale des ouvrières. A la surveillance constante s'ajoute, dans certains moulinages, l'impossibilité

(27) Ce phénomène est décrit de manière générale par Danièle KERGOAT, *op. cit.*, p. 48.

(28) Le discours ne mentionne pas de dortoirs insalubres, dont on sait qu'ils étaient fréquents au XIX^e siècle (voir par exemple Élie REYNIER, *op. cit.*, p. 206). La permanence de cette pratique de surveillance pose toutefois une question : les mouliniers l'appliquaient-ils par habitude ou par nécessité ?

matérielle pour les ouvrières de maîtriser complètement leur espace privé : dans l'un d'eux, le logement des ouvrières et celui du moulinier sont séparés par une porte. La targette est du côté du moulinier, qui peut s'enfermer pour s'isoler de ses ouvrières aussi bien qu'entrer chez elles à tout moment.

De même que dans la sphère professionnelle, la transgression à l'autorité du moulinier se manifestait dans la sphère du privé et les ouvrières savaient échapper à son contrôle. Nombreuses étaient celles qui sortaient en fin de journée⁽²⁹⁾, avant la fermeture des portes, pour aller danser dans un café⁽³⁰⁾. Elles s'y attardaient aussi le dimanche, racontent-elles, talonnées par les mouliniers qui faisaient la tournée des villages pour ramener « leurs filles » au moulinage. Et plusieurs informateurs, ouvrières autant que mouliniers, racontent comment les filles sortaient malgré la fermeture des portes. L'un des moulinages, au fond de la vallée, est presque accoté à la pente, la route passe à la hauteur du grenier et, à l'aide d'une planche, les ouvrières parvenaient à passer par-dessus le vide et à atteindre la route : « *Les ouvrières passaient par l'escalier pour aller au grenier chercher le bois, puisqu'elles avaient le bois à loisir. Et alors si le patron, si mon grand-père avait fermé la porte à double tour, elles allaient ouvrir la porte du grenier. Et leurs copines rentraient par la porte !* »

Si le vécu décrit des résistances, les ouvrières ne se plaignent pas ouvertement de cette pression permanente, légitimée par le statut du moulinier-patron ; leur sentiment d'enfermement n'est exprimé que par altérité négative : c'est à propos de son travail de bonne chez le moulinier qu'une informatrice remarque, comme en passant : « *On était moins enfermées* » (et celle-là semble considérer sa situation comme un privilège). La seule façon d'y échapper était de sortir, d'aller à l'extérieur, de quitter autant que possible le moulinage. Mais cela impliquait un sentiment de révolte, et l'acquisition d'un minimum d'autonomie. Michelle Perrot montre comment, au XIX^e siècle, pour les moulinières qui travaillaient à Lyon, ce temps passé hors de la famille « desserre l'étau de communautés familiales dont la solidité ne doit pas faire oublier la contrainte » et constitue un « temps d'initiation, de libre parcours [...] », la découverte d'un ailleurs, au moins d'un milieu de

(29) Une interlocutrice fait mention d'ouvrières quittant le moulinage après avoir « fait cent ». Il semble que cette possibilité ait été réservée à celles qui habitaient le village et retournaient ainsi une heure ou deux s'occuper de leur ménage. Le fait que ce discours soit isolé, peu précis, qu'une confusion ait pu s'établir avec des ouvrières travaillant seulement quelques heures par jour, et que les situations aient varié d'un moulinage à l'autre m'a conduit à ne pas prendre ce fait en compte dans l'analyse ; sur ce point précis, une enquête complémentaire est nécessaire.

(30) Comme par exemple les dévideuses de Charavines, dans le Bas-Dauphiné, qui, entre la fin du travail à 18 heures et le retour au dortoir à 21 heures, allaient danser dans une salle proche, où il y avait un piano mécanique, cf. Andrée GAUTIER, *op. cit.*, p. 57.

femmes riche de complicités et d'histoires, [un] temps d'initiative propice à l'esquisse de choix individuels, de projets plus personnels, voire d'improbables ruptures, de rêves enfin »⁽³¹⁾. Mais c'est aussi le temps de la jeunesse et, s'il participe à la nostalgie de nos interlocutrices, il n'a que rarement abouti à des remises en cause.

Celles que nous avons rencontrées ont généralement supporté d'être ainsi infantilisées en permanence et que, à la domination de leur père biologique, se substitue la domination du moulinier, véritable père spirituel. Y ont-elles consenti ? Consentement ne veut pas dire forcément assentiment, mais adaptation. Les ouvrières des moulinages se sont effectivement adaptées, avec leurs ruses instituées parfois en résistances. Elles ont aussi entretenu et transmis cette dépendance : des générations de femmes ont travaillé dans les moulinages. Mais même si elles disent l'avoir aimé, et même le regretter, aucune ne dit avoir choisi ce travail, ni cet état d'enfermement : celles qui habitaient les villages cherchaient à travailler dans les moulinages les plus proches de chez elles pour ne pas devoir être internes, et quelques-unes témoignent de leur volonté d'en protéger leurs filles : « *On ne savait rien faire d'autre, c'était l'usine, on n'avait pas bien le choix. Mais quand vous avez travaillé à l'usine toute votre vie, qu'est-ce que vous savez faire ? Moi, je n'ai eu qu'une fille, je lui ai toujours dit : "Fais ce que tu veux, mais ne va pas à l'usine".* » L'Ardèche au sol aride, aux parcelles trop émiettées pour nourrir une famille, ne leur laissait guère le choix : aller à l'usine, ou partir vers la ville. La plupart de nos interlocutrices n'ont pas pu, ou pas voulu aller grossir les rangs des Ardéchoises qui, depuis le XIX^e siècle, ont hanté les bataillons d'ouvrières de la soierie lyonnaise ou de domestiques valentinoises, marseillaises, parisiennes. Et puis, pour les retenir au moulinage, il y avait la douce violence du paternalisme.

Le moulinier, sa femme, ses enfants et ses « filles »

Dans ces vallées refermées où l'entraide est une nécessité à la survie, il est malaisé, considérant l'attitude des mouliniers, de faire la part de la sociabilité villageoise et du paternalisme concerté. Le discours souligne le fait que les moulinages participaient à l'économie autarcique des vallées : tout un système de récupération est décrit, et pas seulement pour l'époque de privation de la dernière guerre ; deux filles de mouliniers se souviennent d'avoir porté des manteaux un peu raides taillés dans le velours destiné à recouvrir certaines parties des moulins, de la lingerie et des corsages cousus dans les sacs de fin coton enveloppant les flottes de soie, de leur père ressemelant leurs chaussures avec des courroies... Pour la consommation quotidienne de la famille, il y a un jardin, des

(31) Cf. Michelle Perrot, préface à Claire AUZIAS et Annik HOUEL, *op. cit.*, pp. 6-7.

poules, des chèvres et des lapins, parfois une ferme ou une châtaigneraie. Cette aptitude à vivre sur le moulinage plus que du moulinage, qui suggère que mouliniers et paysans menaient quotidiennement le même genre de vie, ne doit évidemment pas occulter le fait que les structures diffèrent : contrairement à l'exploitation agricole vivrière, le moulinage est une entreprise axée sur le profit et les mouliniers ont le souci de diversifier leur production ; au travail de la fibre, plusieurs ajoutent l'exploitation des ressources du pays, sources d'eaux minérales et arbres fruitiers. L'architecture même du moulinage, par la mise en scène extérieure des lieux, qui fait apparaître l'usine comme une grande propriété bourgeoise, le désigne comme signe du pouvoir que confère aux mouliniers, au village et dans la vallée, leur situation d'employeur, de notable, à laquelle peut encore s'ajouter celle d'élu.

Le discours, lorsqu'il décrit complaisamment les marques de bienveillance qu'eux-mêmes et leur famille leur prodiguaient, dit l'attachement des ouvrières à leurs patrons. Ou plutôt à certains d'entre eux. Ainsi, les moulinages préférés le sont moins pour les conditions de travail ou la qualité du matériel que pour les minuscules attentions quotidiennes, nommées « considération », dont les mouliniers entouraient leurs ouvrières : les saluer par leur nom, s'intéresser à leur santé, à leur famille. De l'un d'eux, on rappelle la générosité : il donnait des châtaignes à ses ouvrières pendant la guerre. D'un autre, la simplicité : il a offert un apéritif à tout le village – dont il était maire – et un banquet à ses ouvrières lors du mariage de sa fille...⁽³²⁾ Ceux-là traitaient leurs ouvrières comme on traite sa famille. Voilà bien en effet la notion centrale de la structure sociale des moulinages : la famille. C'est le modèle des rapports patrons/ouvrières. Et le moulinage vit de la famille du moulinier⁽³³⁾.

Dans cet espace, les enfants du moulinier, par le lien affectif qu'ils établissent entre les deux mondes, constituent des éléments de régulation. Le temps de l'enfance, au plan social, c'est un temps neutre : les enfants de mouliniers appartiennent au monde des patrons, mais sont aussi du monde des ouvrières, considérées et traitées comme des enfants par les mouliniers. Et comme les ouvrières, les enfants transgressent l'autorité des mouliniers. Malgré l'interdiction qui leur est faite d'aller dans les dortoirs et la cuisine, ils y passent beaucoup de temps, et les ouvrières les acceptent. Ils reproduisent la conduite de leurs parents, qui surveillent les salles de travail par de discrets guichets percés dans

(32) Andrée GAUTIER, *Les ouvrières du textile...*, op. cit., p. 74, relève également le récit d'un banquet donné par un patron soyeux du Dauphiné lors du mariage de sa fille.

(33) Nous ne sommes pas en mesure de savoir si cet état de fait, qui apparaît particulièrement nettement dans notre enquête, constitue un modèle : ici encore, l'enquête devra être étendue hors du réseau de référence.

les murs ou les plafonds, mais en l'appliquant à l'espace privé des ouvrières : « *Dans le grenier, comme c'était du plancher... du côté des ouvrières, il y avait un endroit où ce n'était pas joint, on faisait passer des trucs, ça tombait ! (rires). Alors elles n'étaient pas contentes, elles gueulaient, et il y en a une qui montait, nous on se cachait* », raconte une fille de moulinier.

Les enfants transgessent l'autorité de leurs parents, qui leur interdisent l'accès aux espaces de travail, en investissant le moteur, par excellence lieu de la puissance du moulinier, mais aussi les salles des banques et des moulins, où ils s'approprient la fonction des ouvrières qui les forment à leur travail. Plusieurs filles de moulinier racontent comment, dès l'âge de sept ans, elles ont appris à trier les flottes, à dévider, à nouer. Et comme les interdits qui pèsent sur les ouvrières, l'interdit qui pèse sur les enfants est paradoxal : en cas de besoin, hors des heures de travail des ouvrières, les enfants sont associés au travail, ils aident à vider le four et à sécher les flottes ; le soir, ils vont lever les barbins⁽³⁴⁾. C'est que l'enfance est le temps des apprentissages, et pour les enfants de moulinier, particulièrement les fils, le moment où ils se familiarisent avec le métier qui sera le leur. En apprenant très jeunes à nouer, les filles pénètrent dans l'univers des femmes, adroites, soigneuses, soumises. Si les ouvrières le ressentent comme une valorisation sociale de leur travail, cette étape constitue surtout un apprentissage de leur statut social pour les filles de mouliniers : elles ne seront jamais ouvrières, tout au plus mettront-elles leur acquis au service d'un père ou d'un mari.

Moulinières et moulinière

Nous avons écouté ces filles, et surtout ces épouses de mouliniers. Leur travail, méconnu mais essentiel, n'a guère été reconnu⁽³⁵⁾, et jamais sanctionné par un statut : celles qui, pendant la guerre, ont fait tourner seules les entreprises sont retournées dans l'ombre de leurs époux. Elles décrivent leurs journées partagées entre tâches domestiques et activités à l'usine où, chargées de la gestion (secrétariat, comptabilité), de l'ordre (surveillance), elles sont les exécutrices ou – selon leur degré d'autonomie ou d'influence – les déléguées de leur mari. Elles ne se décrivent jamais en train de régler un moulin, de descendre au moteur : la technique ressortit au domaine réservé du moulinier. Pourtant, leur discours témoigne d'une connaissance approfondie du

(34) Les barbins sont des éléments du moulin, guides-fil qu'il est nécessaire de relever pour arrêter le mouvement d'enroulement en cas de casse ou de torsion défective d'une bobine. Les ouvrières renouaient les fils cassés le lendemain matin.

(35) Leur statut est globalement comparable à celui des moulinières stéphanoises étudiées par Mathilde DUBESSET et Michelle ZANCARINI-FOURNEL, *op. cit.*, pp. 234-237.

fonctionnement du moulinage, aussi bien des banques, des moulins, que du système de captage des eaux, de fonctionnement des moteurs... Il peut être interprété comme le signe d'un savoir théorique acquis à travers la pratique du bâtiment et l'intimité du moulinier – qui partageait ses soucis. Il suggère aussi que leur compétence pouvait être pratique et pratiquée effectivement, mais que leurs récits, lorsqu'ils donnent une image commune à leur mari et à elles-mêmes de la technique ou de la place respective des hommes et des femmes dans le moulinage, sont à saisir, au sein des modes de formation d'une mémoire collective, dans leur dimension de représentation.

Dans la sphère du pouvoir, la situation de l'épouse est ambiguë : soumise par le système patriarcal qui investit le moulinier de l'autorité conjugale et professionnelle, d'une part, investie d'une parcelle de son pouvoir lorsqu'elle remplit la tâche de gouvernante, d'autre part. Le discours ne dit pas comment les ouvrières ressentaient cette autorité légitimée par le statut social et non par la compétence. Mais dans le cas particulier où la gouvernante était elle-même une ancienne ouvrière, épousée par son patron, elle figurait l'accomplissement de l'une des rares possibilités de promotion : non pas promotion professionnelle, dont on sait à quel point elle est difficile pour les ouvrières⁽³⁶⁾, mais promotion sociale. Accomplissement d'une ultime transgression, aussi, celle des rapports de classe, marquée symboliquement par le passage du couple moulinier/moulinière dans le champ lexical commun : ainsi et ainsi seulement est consommée la rupture avec le champ lexical spécifique à la structure du moulinage, selon lequel le moulinier est toujours le patron (qu'il soit propriétaire ou gérant, peu importe), et la moulinière toujours l'ouvrière.

LES STRUCTURES DE L'IDENTITÉ

On a écrit, à propos de l'Ardèche, que le souvenir de l'âge d'or de l'industrie allait « jusqu'à occulter les conditions de travail de l'industrie textile : journées trop longues suspendues à une horloge truquée, ambiance humide nécessaire au fil de soie et proximité des dortoirs qui favorisent la tuberculose »⁽³⁷⁾. Tel n'est certes pas, loin de là, la teneur du discours que nous avons recueilli ; porteur des espoirs, des révoltes, de l'attachement ou de l'amertume de nos interlocuteurs face à un métier

(36) Cf. Danièle KERGOAT, *op. cit.*, p. 57. Dans les moulinages, la promotion professionnelle des femmes a toujours été une exception, et elle est devenue inexistante dans les années 1950, lorsque la restructuration a aligné par le bas le statut des ouvrières et, en réduisant leur nombre, supprimé les gouvernantes.

(37) Gérard CHOLVY (dir.), *Histoire du Vivarais*, Toulouse, Privat, 1988, p. 284.

qu'ils n'ont pas choisi, il va bien au-delà de la simple célébration d'un âge d'or.

« *C'était un plaisir à voir, il y avait tellement de monde à l'époque ! Quand ça sortait, les filles, tout ça...* » se souvient une ouvrière : si le discours est empreint de nostalgie, c'est celle d'un passé révolu, lorsque la vallée était bruyante de ses nombreux habitants ; le passé est dit par rapport au présent. Héritiers de la révolution industrielle, nos interlocuteurs appartiennent au secteur sinistré du textile qui a en France perdu plus de 300 000 emplois en dix ans à peine⁽³⁸⁾. En Ardèche, les entreprises textiles ont vu leur importance décroître rapidement au cours du XX^e siècle. Les maladies qui anéantissent les élevages de vers à soie locaux signent la rupture de l'équilibre entre les champs et les fabriques : après avoir travaillé les soies importées, celles-ci tentent une reconversion dans les fibres artificielles, sans parvenir à enrayer un recul dramatique après la Seconde Guerre mondiale ; le travail du nylon, entrepris dans les années 1950, ne sera qu'un feu de paille. Le complément de revenus apporté par le moulinage ne suffit plus, si « les aléas de l'agriculture et du moulinage pouvaient se compenser dans le passé, désormais leur amplitude fait qu'ils se cumulent »⁽³⁹⁾. Frappée de plein fouet par les crises du XX^e siècle, l'Ardèche est aujourd'hui inexorablement gagnée par l'exode rural et la désertification. Dans les vallées où nous avons enquêté, un seulement des vingt et un moulinages actifs aux XIX^e et XX^e siècles tourne encore, avec des effectifs réduits.

*
* *

Le discours que nous avons recueilli est un discours de crise, structuré autour d'un avant – la prospérité de la soie – et d'un après – la restructuration aléatoire – définis par la rupture liée aux mutations technologiques et sociales provoquées par le travail du nylon. Pour les ouvrières, le passage du travail de la soie naturelle aux fibres artificielles, puis surtout aux synthétiques, a déterminé un changement de rythme, avec l'adoption du travail en équipes scandé par les pauses à heure fixe ; l'augmentation de la vitesse des machines a nécessité une attention accrue de la part des ouvrières ; impossible de « faire cent » : « *Mais à la fin, ce n'était pas pareil, il fallait beaucoup plus produire, on était plus occupées, il y avait beaucoup plus de travail* ». Les conditions de travail se durcissent : pour que le nylon monte correctement, il faut chauffer les

(38) Entre 1966 et 1975, cf. Danièle KERGOAT, *op. cit.*, p. 30.

(39) Gérard CHOLVY (dir.), *op. cit.*, p. 284.

ateliers saturés d'humidité à 40°, certaines ouvrières ne s'y habituent pas ; les moulins très rapides sont très bruyants. En lui-même, le travail ne change guère, ce sont toujours les mêmes gestes, mais en même temps que son rythme, c'est son organisation qui change, l'assimilant à n'importe quel travail en usine. L'espace lié à la qualification disparaît, la distinction entre moulinières et non-moulinières s'évanouit puisque les moulins de fausses-torsions ne nécessitent aucune manipulation préalable du fil. Mais il exige des ouvrières une présence constante. Fini le travail à temps partiel, en demi-journées ou de quelques heures par jour ; finies les sorties temporaires du bâtiment, les travaux des champs qui, à la saison, retenaient nombre d'ouvrières loin des fabriques⁽⁴⁰⁾. Et le nouvel équipement, les nouvelles machines rendues nécessaires par le travail du nylon remodèlent le bâtiment. Inutile de guetter les pieds de la patronne apparaissant en haut des escaliers, elle arrive maintenant par le monte-chARGE. L'espace de vie s'efface devant l'espace de travail ; on installe des moulins jusque dans les dortoirs. Les internes se raréfient, elles sont logées dans des chambres individuelles. Les tensions sont oubliées, la période est décrite comme représentant la fin de l'ambiance familiale dans les moulinages. Les ouvrières ont acquis le statut de salariées pour lequel elles se battaient un siècle plus tôt⁽⁴¹⁾. Mais avec la faillite de son industrie, l'identité de ce pays, qui « s'est cru trop longtemps un pays d'agriculteurs »⁽⁴²⁾, ne survivant pourtant que par ses femmes, est anéantie. Et la mémoire collective seule assure la pérennité du tissu social et des structures institutionnelles de la communauté⁽⁴³⁾.

Florence CHARPIGNY
Ingénieur au CNRS
UPRESA 5049
Université Lumière Lyon 2

(40) Ceci explique qu'il soit difficile d'évaluer la main-d'œuvre, que le travail irrégulier rendait instable : aux horaires variables s'ajoutaient des chômagess partiels, voire des fermetures temporaires d'usines ; leur succédaient des embauches supplémentaires, parfois de courte durée... Outre ces pratiques invitant à la prudence lors de la consultation des archives s'ajoute, pour le XIX^e et le début du XX^e siècle, une minoration systématique de l'effectif résultant de la pratique habituelle de ne pas comptabiliser les ouvrières au-dessous de la limite d'âge, que l'on cachait lors du passage des inspecteurs du travail.

(41) Cf. dans Claire AUZIAS et Annik HOUEL, *op. cit.*, la préface de Michelle Perrot, p. 7.

(42) Selon l'expression de Michel RIOU, *Le guide de l'Ardèche*, Besançon, La Manufacture, 1991, (3^e éd.), p. 79.

(43) Vérifiant ainsi l'hypothèse posée par Michael POLLAK, « Encadrement et silence : le travail de la mémoire », *Pénélope*, n° 12, printemps 1985 (« Mémoire de femmes »), p. 36.